

Les familles sans abri à Paris au cours de l'hiver 2019-2020

Depuis une dizaine d'années, les acteurs de l'urgence sociale peinent à remplir l'objectif fixé par le ministère du Logement (la DDASS plus exactement) fin 1999, selon lequel "aucune famille ne doit rester à la rue" à Paris (Le Méner, 2020). Le nombre de demandes non pourvues – c'est-à-dire de demandes d'hébergement inabouties faute de places – progresse à grande vitesse. La présence de familles dans la rue inquiète et a été largement médiatisée à l'automne dernier, notamment leur présence dans les salles d'attente des urgences hospitalières.

L'enquête dont fait état la présente synthèse s'est déroulée dans ce contexte de forte tension sur l'hébergement d'urgence, durant l'hiver 2019-2020 et vise à décrire plus finement le phénomène. Qui sont les familles à la rue, et au passage, à quels lieux réfère le terme "à la rue" ? Où vont-elles lorsque leur demande d'hébergement n'est pas pourvue, et comment parviennent-elles à survivre au quotidien ? L'étude comporte deux volets : un volet centré sur les familles qui ont appelé le 115 au cours de la période hivernale composé d'une analyse des fiches hébergement du 115 des familles et des notes afférentes qui rendent compte des conversations que les écoutants sociaux ont eu avec ces familles; et une enquête ethnographique, réalisée durant l'hiver, centrée sur des observations en maraude, dans les lieux d'hébergement d'urgence, des accueils de jour, des hôpitaux, etc., combinés à des entretiens avec des familles ayant connu des épisodes de rue au cours de l'hiver (n=16) et des professionnels au contact des familles (n=13), et à des analyses des notes des écoutants sociaux lors des appels des familles ou des signalements¹.

La présente synthèse analyse la saturation du dispositif d'hébergement, qui tient plus à la progression des demandes qu'à celle du nombre des familles (1), précise comment elle se répercute dans les missions des écoutants et coordinateurs et dans les choix qu'ils opèrent parmi les familles en demande (2), et les conséquences pour les familles de la saturation et donc de l'allongement des temps d'attente avant l'obtention d'un hébergement : dans quels espaces se replient ces familles qui restent peu visibles dans l'espace public (3), et comment font-elles pour répondre aux besoins de tous leurs membres tout en étant à la rue? (4)

1. Le difficile accès à l'hébergement du 115 : Une explosion des demandes d'hébergement au 115 au cours de l'hiver 2019-2020 en dépit d'une baisse du nombre de familles

L'appel des familles au 115 n'est pas un phénomène nouveau – il y en a eu dès la création du numéro d'urgence – ni même leur progression – depuis les années 2000, le nombre de familles en demande d'hébergement commence à prendre de l'ampleur et s'intensifie au fil des ans (Guyavarch et *al.*, 2014a).

Au cours de l'hiver 2018-2019 et plus fortement encore au cours de l'hiver 2019-2020, le nombre de demandes d'hébergement a atteint des niveaux jamais égalés. En janvier 2020, le 115 de Paris enregistre plus de 126 000 nuitées et demandes d'hébergement. Pour faire face à cette explosion, l'offre d'hébergement a progressé. Toutefois cette progression n'est pas suffisante. Même si des nuitées d'hébergement continuent à être attribuées, il n'y en a pas assez pour répondre à toute les demandes. De cet écart, il en découle un nombre conséquent de demandes non pourvues. Ce phénomène n'est encore une fois pas nouveau, puisque dès 2012, des familles se sont vues refuser

¹ Odile Macchi, A la recherche des familles sans-abri. L'extension du domaine de la survie (Paris, hiver 2019-2020), Observatoire du Samusocial de Paris, avril 2020.

un hébergement. La nouveauté ici, c'est qu'il n'y a plus aucun moment de l'année où toutes les personnes en familles en demande d'hébergement sont effectivement hébergées. Février et mars 2018 sont les derniers mois où le nombre de demandes non pourvues a été proche de zéro, notamment du fait de la mise à l'abri massive de personnes sans abri au cours de trois périodes de Grand Froid. Depuis, quelle qu'ait été l'offre d'hébergement, elle n'a jamais répondu à l'augmentation massive des demandes. En effet, en dépit d'une augmentation du nombre de places² – celles-ci étant passées de 40 à 60 jusqu'en 2018 à près de 120 places en janvier 2020 – les écoutants sociaux répondent négativement aux demandes d'hébergement à près de 200 familles par jour, soit plus de 500 personnes. L'instauration d'un principe de continuité de l'hébergement – qui améliore les conditions de vie des personnes en amenant une certaine stabilité – explique cette situation : une fois attribuées, peu de places sont remises le lendemain dans le « pool » de places disponibles. La mise en application du principe de continuité met à mal le principe d'inconditionnalité, mettant les familles, les acteurs et le dispositif de veille sociale dans son ensemble en tension.

Si les demandes d'hébergement sont en constante augmentation, atteignant des niveaux inédits, le nombre de familles et le nombre de personnes en famille contactant le 115 ont diminué. Au cours de la période hivernale 2019-2020, on compte 6 % de familles en moins, et même 30 % de nouvelles familles en moins par rapport à l'hiver précédent, alors que le nombre de demandes d'hébergement a augmenté de 37 %. Ceci pourrait sembler paradoxal, mais il s'agit en fait de l'illustration du manque de fluidité généré par le manque de disponibilités quotidiennes qui obligent les familles à renouveler leur demande sur des périodes de plus en plus longues avant de pouvoir éventuellement accéder à un hébergement. L'effet direct de cette répétition nécessaire est de créer une saturation des lignes du 115, rendant très difficile voire impossible d'accéder au dispositif. Il faut passer des heures à appeler puisqu'au-delà de 30 appels en attente, ils n'entrent pas dans la plateforme d'écoute et les personnes sont invitées à renouveler leur appel. Puis, une fois l'appel entré en file d'attente, les personnes doivent attendre encore avant que leur appel soit décroché et une fois le service atteint ne pas être confronté à des coupures techniques.

Entre l'hiver 2018-2019 et l'hiver 2019-2020, la part de réponses positives (29 % vs 22 %) a diminué alors même qu'en nombre elles ont augmenté entre les deux périodes (3 %). Dans le même temps, la part de demandes non pourvues passe de 67 % à 75 % et leur nombre fait plus que doubler (54 %). Donc même si le 115 héberge plus de personnes en famille, cela n'est pas suffisant au regard de la demande exprimée. De ce manque de fluidité découle donc la répétition des demandes. Au cours de l'hiver 2019-2020, un quart des familles ont formulé plus de vingt demandes d'hébergement, contre 16 % en 2018-2019. Parallèlement, le nombre de demandes non pourvues par famille a augmenté fortement. Ces demandes non pourvues ont touché près des deux tiers des familles ayant sollicité le dispositif au cours de l'hiver 2019-2020 (10 points de pourcentage de plus qu'au cours de l'hiver précédent).

L'analyse des notes de 60 familles a permis de mettre en évidence la pluralité des parcours d'hébergement : certaines familles sont hébergées en long séjour, d'autres en courts séjours et d'autres ne le sont plus, d'autres encore ne l'ont jamais été. La majorité de ces familles ont été hébergées à un moment ou un autre au cours de l'hiver 2019-2020. Celles qui n'ont jamais eu de proposition d'hébergement sont diverses. Leur seul point commun est de n'avoir appelé qu'une à

² On note également une modification de l'offre d'hébergement : depuis 2018-2019, les centres d'hébergement d'urgence deviennent la première source de places disponibles chaque jour.

quelques fois le 115. On peut supposer qu'une partie d'entre elles sont hébergées par le biais d'un autre dispositif que le 115 de Paris, non observable dans les données, par exemple via le dispositif du CAFDA.

Les familles hébergées sur le long cours ne l'ont pas été dès le premier appel. En moyenne, elles ont attendu 4 mois et demi avant de l'obtenir. Celles qui ne sont pas hébergées en long séjour ont des temps d'attente plus longs et très variables. Au cours de ce temps d'attente pour un hébergement en long séjour, les familles sont hébergées de manière sporadique pour des séjours allant d'une nuit à plusieurs semaines entrecoupées par des temps de rue. Ainsi, une famille de notre étude (femme enceinte en couple) a eu jusqu'à 12 séjours (18 nuitées) différents avant d'obtenir un hébergement en long séjour. Une autre famille (femme enceinte en couple) a eu 6 séjours (51 nuitées) avant d'obtenir un hébergement sur le long cours. Ainsi, les familles hébergées ne le sont plus toujours de manière continue : elles connaissent des périodes d'interruption d'hébergement avant que celui-ci devienne stable. Cette configuration explique les réitérations des appels des familles.

Bien qu'on assiste à une diminution du nombre de familles entre l'hiver 2018-2019 et l'hiver 2019-2020, leur profil a peu évolué. Le départ du pays d'origine comme facteur déclencheur d'une situation de précarité obligeant à recourir à l'hébergement d'urgence est indiqué par plus d'une famille sur deux. Les deux autres motifs principaux cités – « expulsion de chez tiers » et « motifs familiaux » – sont indiqués respectivement par un peu plus d'un quart et 6 % à 7 % des familles. La moitié de ces familles sont sans démarche administrative, plus d'un quart en situation régulière et une sur dix sont déboutés du droit d'asile. Trois quarts des familles ne déclarent aucune ressource financière. Par ailleurs, la moitié des familles n'ont pas de couverture sociale, un tiers ont la sécurité sociale, et un cinquième ont l'AME. Enfin, plus de la moitié des familles n'ont pas de suivi social. Pour les autres, ce suivi est assuré par les services publics, les associations ou encore les hôpitaux.

2. En attendant l'attribution d'un hébergement en long séjour, les écoutants sociaux accompagnent les familles dans leur vie quotidienne

Lors des appels, les écoutants sociaux prêtent une oreille attentive aux besoins des familles et vont émettre différentes recommandations et orientations. Ils accompagnent en quelque sorte les personnes dans la gestion du quotidien et vont les orienter vers d'autres structures en cas de besoin. Toute ces activités vont conduire à des réitérations d'appels. L'une de leur activité est d'expliquer le fonctionnement du service. Les écoutants expliquent "le dispositif", la "saturation", le manque de "places", etc., soit tout ce qui permet de comprendre le temps d'attente dans l'attribution des places et la nécessité de procéder à des réitérations d'appels en cas de "demande non pourvue". L'explication porte aussi sur le "fonctionnement" du service, en particulier les horaires d'appels du Pôle Famille du 115 ou le recours au traducteur. Les écoutants vont aussi "inviter" les familles à "rappeler" pour "relancer" leurs demandes de prise en charge. De manière emblématique, dans les notes on peut lire « *Rappelons l'importance d'un appel au moins une fois par jours en matinée/journée* » ou encore « *Relançons la dde [demande] de pec [Prise en charge] comme toutes les familles + explication de la situation des familles 115 + temps d'attente + nécessité de nous appeler tous les jours pour relancer + famille 115* ». Au-delà de cette explication et incitation aux renouvellements d'appels, les écoutants vont répondre aux problèmes que rencontrent les familles. Des réitérations d'appels sont occasionnés lorsque les messages de prise en charge ne sont pas arrivés à destination, les familles n'arrivent pas à se rendre dans les hôtels quand le sms est envoyé tardivement (notamment pendant les grèves de transport), lorsqu'elles ont des doléances vis-à-vis de l'hôtel dans lequel elles sont hébergées,

lorsqu'elles ont besoin de certificat d'hébergement, ou encore lorsqu'elles veulent connaître la fin de leur prise en charge si elle ne le sont pas au long cours, etc..

En posant un ensemble de questions sur la vie quotidienne des familles, les écoutants identifient les besoins des familles et les dirigent vers des services appropriés. Les orientations les plus fréquentes concernent l'hygiène corporelle, viennent ensuite l'alimentation, les soins, et l'accès aux droits. Le 115 est ainsi un relai des autres services venant en aide aux sans abri en attente d'hébergement.

L'identification de ces besoins permet également aux écoutants d'évaluer le caractère prioritaire de la demande d'hébergement. En effet, du fait de la pénurie de places, les écoutants sociaux sont obligés de faire une sélection des familles, d'identifier celles qui peuvent être considérées comme prioritaires à partir de critères de vulnérabilité qui peuvent être concurrents les uns des autres. Chaque jour, le service du 115 transmet une liste des familles qui ont appelé le 115 au cours de la journée, liste dans lequel figure cinq rangs de priorité. Les familles prioritaires sont regroupées dans les rangs 1, 2 et 3. Les familles classées au rang 4 sont celles qui ont formulé une demande dans la journée sans avoir de vulnérabilité particulière, et celles au rang 5 ont au moment de l'appel quelques ressources et auxquelles on peut demander de prendre à leur charge quelques nuits d'hôtel. On constate toutefois que ces critères à eux seuls ne suffisent pas. Les familles qui ont obtenu un hébergement le plus rapidement ne sont pas nécessairement celles indiquées comme prioritaires dans les notes des écoutants. Des facteurs indépendants interviennent dans l'attribution de ces places. D'abord, la fluctuation du nombre de places d'hébergement quand il y a la fermeture d'une structure par exemple, ou encore lorsque des publics arrivent sur des places réservées sans passer directement par la plateforme d'appel (ce sont les droits de priorité, incluant les démantèlements de campement par exemple). Enfin, il faut que les places qui se libèrent correspondent aux profils des familles prioritaires. L'attribution des places peut s'avérer un vrai casse-tête, d'autant plus que les structures sont spécialisées dans des publics très ciblés. Certains lieux n'accueillent que les femmes et les enfants, alors que beaucoup sont en couple; d'autres accueillent des femmes avec des filles de moins de huit ans et des garçons de moins de douze ans.

Si les données issues du 115 fournissent des informations précieuses sur les familles cherchant un hébergement d'urgence, elles ne représentent que la partie immergée de l'iceberg. En effet, ces chiffres sous-estiment le nombre réel de familles sans abri, car ils n'incluent pas celles qui ne recourent pas ou plus au 115, ni celles qui y recourent au bout d'un certain temps seulement (le temps de connaître le dispositif, de prendre ses marques et de trouver à manger dans un premier temps, d'être hébergé chez un tiers), ni celles inscrites comme hébergées mais qui finalement ne le sont pas suite à l'impossibilité de se rendre sur le lieu d'hébergement car le sms n'a pas été reçu ou l'a été trop tard, ou car la typologie de l'hébergement était inadapté. Les temps d'attente avant un hébergement à peu près stable sont donc encore plus longs qu'il n'y paraît, et correspondent à des parcours qui sont souvent chaotiques avec des allers-retours entre situation de rue et hébergement.

3. Où sont les familles sans abri à Paris ?

Pour des ménages accompagnés d'enfants, qui constituaient jusqu'alors un "avantage", certes "sous contrainte" (Marpsat, 1999) pour accéder à l'hébergement, pour y accéder promptement s'entend, et durablement au besoin (Marpsat, 1999 ; Brousse 2006), obtenir un hébergement d'urgence est devenu une épreuve d'endurance. Les familles candidates à l'hébergement, et tant que leurs

demandes demeurent infructueuses, tâchent si possible et en priorité de patienter chez des tiers installés en France, qui les logent plus ou moins durablement.

L'hébergement chez un tiers comme solution d'attente

Le recours à l'hébergement chez un tiers, qu'il soit membre de la famille, ami, connaissance, ou compatriote inconnu avant l'arrivée à Paris, est fréquent chez les familles rencontrées, tout comme il l'est pour l'ensemble des familles sans domicile. D'après l'enquête ENFAMS, réalisée en 2013, 47% des ménages enquêtés vivaient chez un tiers avant de se retrouver sans domicile (Guyavarch et al., 2014b, p119-120).

L'étude des notes des familles ayant contacté le 115 révèle deux schémas d'entrée dans ce dispositif d'urgence : une partie des familles (15 %) arrivent en France en y ayant un contact et vont être hébergées un temps plus ou moins long (d'un jour à plusieurs années) chez cette personne (qui ne fait en général pas partie de son cercle familial), une autre partie, plus importante (77 %), contacte le 115 suite à leur arrivée en France, sans avoir connu de période d'hébergement.

L'hébergement est d'autant plus précaire qu'il a lieu chez un compatriote non connu auparavant. Chez les femmes seules en particulier, il est fréquent qu'elles soient logées, contre services rendus, chez des tiers qu'elles viennent de rencontrer ou qui leur ont été recommandés au moment de la migration, et qui les maintiennent parfois dans une forte dépendance retardant leur autonomisation. Les familles avec enfants, souvent hébergées sans contrepartie, ne peuvent rester que peu de temps sur place ou dans les périodes d'absence des habitants, étant donné la suroccupation que crée leur présence. Du reste, les deux familles enquêtées qui n'ont pas bénéficié d'hébergement chez un tiers sont celles originaires de régions (Géorgie, Tchétchénie) dont l'implantation communautaire en France est faible.

Les récits des expériences chez des tiers révèlent que, au moins durant la fin du séjour, les familles traversent une période floue, caractérisée par l'incertitude du lendemain, des négociations avec l'hôte, des allers retours entre l'hébergement et la rue, et des journées passées à la rue. Certaines d'entre elles passent plus de temps à la rue que sous un toit, obligées de quitter l'appartement en journée ou choisissant de le faire pour peser le moins possible sur le quotidien de leurs hôtes pour s'assurer d'une durée suffisante d'hébergement, stratégie observée par ailleurs chez les personnes les plus précaires (Baronnet et al., 2012). Le changement de taille de ménage – avec l'arrivée du conjoint, d'un enfant ou la naissance d'un bébé – met en péril cet hébergement, reléguant les familles à la rue.

Momentanément ou définitivement à la porte de chez leurs hôtes, et contraintes de patienter avant d'obtenir un hébergement institutionnel, comment ces ménages se débrouillent-ils pour s'abriter et plus largement assurer leur subsistance ?

Vivre à la rue ou vivre dans la rue

*"T'entends aux infos qu'il y a 400 familles qui dorment chaque nuit dans les rues de Paris...
Franchement on tourne toutes les semaines, on tourne, on les voit pas!"³*

En suivant la maraude municipale de l'UASA (Unité d'assistance aux sans abri)⁴, spécialisée depuis le début des années 2000 dans l'assistance aux familles, force est de constater que malgré l'épreuve d'endurance que représente la recherche d'un toit, la présence de familles dans la rue n'est pas si manifeste que celle des personnes isolées – ce que ne dément pas le recensement municipal annuel

³ Propos recueillis au cours de la maraude UASA du 11 février, vers 23h50.

⁴ L'Unité d'assistance aux sans-abri (UASA) est créée en 2004 au sein de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection de la Mairie de Paris. Son activité principale est d'aller à la rencontre des personnes sans abri à Paris, y compris dans les bois de Vincennes et Boulogne.

des sans-abri (APUR, 2019). Le responsable de l'UASA constate que depuis plus d'un an, il y a un très net recul des familles à la rue. Mais ce constat tient en partie au fait que l'UASA cherche avant tout les familles en situation de mendicité, qui ne sont pas toutes en demande d'hébergement à Paris, qui est plutôt leur espace de travail (Andriamanisa et al., 2020), et développent des stratégies d'évitement pour échapper aux mesures liées à la protection de l'enfance. D'autre part, l'augmentation des places en période hivernale – même si elle ne suffit plus à combler les besoins depuis 2018 (cf *supra*) place momentanément une partie des familles à l'abri et explique qu'elles soient peu visibles dans la rue.

Dormir dans la rue

Pourtant, une partie d'entre elles, difficilement quantifiable, se trouve effectivement dans la rue. Le nombre de signalements de familles entre novembre et février, égal à 244, n'en désigne qu'une partie, celles qui ont été repérées par quelqu'un, identifiées comme telles - ce qui exclut les femmes enceintes, souvent enregistrées comme isolées - et que la famille comme la personne l'ayant identifiée soient d'accord pour faire cette démarche⁵. Les familles concernées s'installent aux abords des gares, sous des abribus ou sur des esplanades devant des espaces commerciaux, où elles peuvent s'asseoir ou s'allonger, être abritées des intempéries ou à l'écart des flux de voitures et de piétons. L'histoire de ces familles signalées, telle qu'elle est relatée dans les fiches rédigées par les écoutants du 115, révèle qu'il s'agit principalement de ménages fraîchement arrivés dans la capitale, n'ayant pas encore connaissance des réseaux d'aide, formels ou informels, ni d'espaces moins exposés où s'installer sur le territoire parisien, et qui restent dans un premier temps dans le secteur de leur gare d'arrivée⁶ ou rejoignent les zones connues comme étant investies par des migrants, qui sans connaissance des dispositifs se regroupent en plein air ou dans des édifices désaffectés des quartiers populaires (Coutant, 2018). Les personnes qui sont depuis plus longtemps en Ile-de-France semblent plus dispersées dans les rues parisiennes, en raison d'une mobilité plus grande à l'affût de solutions dans des zones qu'elles connaissent, auprès de compatriotes, ou dans les zones où elles ont été précédemment hébergées.

Malgré tout, le faible nombre de familles rencontrées par les maraudes de nuit indique que la plupart trouvent refuge à l'écart des zones les plus visibles de l'espace public. Les entretiens avec les familles rencontrées pendant l'enquête révèlent la diversité des abris de fortune traversés : en pleine rue, notamment dans les premiers temps de l'errance et, plus tard, durant les nuits où toutes les autres solutions connues sont inaccessibles. Le plus souvent les familles alternent, soir après soir, entre plusieurs lieux en fonction des opportunités et des ressources sociales qu'elles acquièrent progressivement. Ces lieux peuvent s'inscrire dans le quartier de leurs anciens hébergeurs, par exemple dans l'entrée de l'immeuble où elle résidaient, parfois à l'extérieur, sous un pont, etc... Ils peuvent aussi être sans lien direct avec ces espaces familiers : c'est le cas des hôpitaux pour enfants ou du secteur de Rosa Parks, dans lequel intervient l'association Utopia 56. Leur visibilité dans l'espace public est donc intermittente, et d'autant moins évidente que le sommeil est parfois écourté pour échapper au froid ou aux agressions et entamer une déambulation nocturne incognito dans les rues de la capitale.

Les gares peuvent devenir des lieux de repli les nuits où l'on ne peut compter sur l'aide d'autrui : gare d'arrivée à Paris, gare de la commune de banlieue où l'on a été précédemment hébergé ou gare proche d'un autre lieu de refuge lorsque celui-ci n'est pas accessible (gare du Nord pour l'hôpital

⁵ Sur l'application dédiée au signalement des personnes en urgence sociale, il est précisé : "Avant de signaler quelqu'un, il est nécessaire d'engager la conversation avec la personne et de lui demander son avis sur l'envoi d'une maraude".

⁶ Arrivée en train ou par le RER depuis l'aéroport, notamment pour la gare du Nord

Lariboisière), tous ces lieux constituent un repère facilement accessible et préférable à la voie publique, et présentent l'avantage d'offrir une relative discrétion aux familles, qui peuvent aisément passer pour des voyageurs en transit. A la gare du Nord, souvent citée dans les fiches des écoutants comme dans les entretiens, des familles sont identifiées par les maraudes SNCF depuis 2018 seulement, alors que la présence de personnes isolées est notée de plus longue date (Joseph, 1999). La référente sociale Paris Nord souligne d'ailleurs leur difficile repérage, tout comme certains sans-abri présents dans le métro qui passent pour des voyageurs et ne sont repérés que par le regard affûté des maraudeurs (Macchi, 2019). Toutefois, à moins de trouver des cachettes pour déjouer la vigilance des équipes de sécurité qui font sortir tout le monde pour fermer la gare, les nuits passées en gare sont courtes, interrompues par une fermeture d'au minimum 3h15.

Les familles utilisent donc la gare comme abri de secours pour échapper à la voie publique lorsque les autres solutions ont échoué. Au fil des nuits et des échanges avec leurs compagnons d'infortune, des passants ou les professionnels de l'urgence sociale, dans ce temps qui semble s'allonger entre la rue et un hébergement durable, elles trouvent le chemin vers des espaces intermédiaires, qui leur permettent d'échapper à l'absence de toit sans pour autant constituer un hébergement durable.

Beaucoup de familles en recherche d'un hébergement doivent ainsi multiplier les lieux de repli possibles, et alterner entre des solutions inégalement disponibles dans le temps et plus ou moins favorables en fonction de l'évolution de la situation familiale au jour le jour.

Les espaces de repos des familles, entre la rue et le foyer

L'exploration des parcours des familles sans abri durant l'hiver 2019-2020 fait apparaître une gamme de lieux, qui combinent initiatives associatives et bricolages institutionnels, et s'apparentent plus à des zones de retranchement qu'à des espaces d'appropriation. Du campement à la halte ouverte à la hâte, ces dortoirs improvisés s'imposent comme des filières de substitution aux dispositifs usuels d'hébergement des familles, notamment l'hôtellerie d'urgence, qui depuis la fin des années 1990 a absorbé une part de plus en plus grande des demandes d'hébergement, s'imposant comme le mode d'hébergement institutionnel privilégié pour les familles étrangères (Le Méner, 2013)⁷.

L'association Utopia 56, créée en 2016 dans la jungle de Calais, donne rendez-vous aux familles sans solution d'hébergement tous les soirs à 18h, pour leur proposer des hébergements chez des particuliers ou, à défaut, les installer dans un campement de fortune près du parc Rachmaninoff (Paris 18^e). Elle a fait face cet hiver à une explosion de demandes, de la part de familles orientées parfois par les accueils de jour ou la CIMADE, tant le dispositif d'hébergement institutionnel est saturé.

Malgré le doublement en deux ans des places d'hébergement mises à disposition par l'APHP pour les familles (note), les salles d'attente des hôpitaux sont toujours occupées par des personnes en demande d'hébergement, obligeant le personnel à trouver des solutions au jour le jour pour faire face à cette situation. S'il est en toute logique plus évident pour les familles d'enfants malades d'y rester durablement, puisqu'elles passent plus aisément pour des patients en attente de consultation et qu'elles ont pu à l'occasion d'hospitalisations précédentes tisser des liens avec une partie du personnel qui leur porte secours, les autres familles peinent parfois à s'y maintenir, et tentent leur chance dans plusieurs établissements hospitaliers, certaines recourant à des stratégies pour rester dans l'enceinte de l'hôpital à l'insu du personnel. Dans ces conditions, les familles ont des chances variables de se maintenir à l'hôpital. Malgré tout, dans le parcours des familles, la découverte de

⁷ On constate toutefois une modification de l'offre d'hébergement ces dernières années, les centres d'hébergement d'urgence devenant la première source de places disponibles chaque jour depuis 2018-2019, avant l'hôtel.

l'hôpital constitue une étape importante. Quels que soient les aléas, cette solution est toujours privilégiée aux autres dans l'attente d'un hébergement stable. Parmi les ménages rencontrés dans le cadre de l'enquête, seuls deux n'y ont pas eu recours.

Le recours aux hôpitaux est d'autant plus prisé qu'il s'inscrit dans une stratégie de survie qui dépasse le seul hébergement et repose sur une centralisation des ressources, combinant des modes d'assistance plus ou moins formalisés présents à l'hôpital : dispositifs en lien avec les partenaires de l'hébergement social (Halte Familles), dispositifs gérés en interne avec les moyens du bord (La Loge), et initiatives individuelles d'assistance par des membres du personnel (dons de nourriture, de produits d'hygiène, accès à des chambres, soutien psychologique). Car la problématique des familles à la rue dépasse la période nocturne et la question du sommeil. Parce qu'elles sont hébergées en intermittence, et/ou dans des lieux qui ferment durant la journée, ou simplement parce qu'elles doivent récupérer des ressources vitales dans des lieux et horaires précis, les familles doivent sans relâche trouver des espaces où faire halte, où se réchauffer, s'asseoir, poser ses affaires, faire les soins quotidiens, assurer l'hygiène de tous.

Ouverts dans l'urgence dans des espaces recyclés pour l'occasion, ces établissements dans lesquels elles sont parfois prises en charge rappellent les dispositifs mis en place dans le cadre des plans "pauvreté précarité" des années 1980 pour éviter la mort des SDF dans la rue en hiver (Bruneteaux, 2006). Comme ces dispositifs mis en place pour les hommes isolés, les haltes de nuit ouvertes durant l'hiver 2019-2020 sont assorties de durées d'accueil entre une nuitée et une semaine renouvelable, imposent des heures d'arrivée le soir, après laquelle toute sortie est interdite, des heures de départ le matin. Tous les espaces y sont pareillement collectifs, dortoirs ou chambres regroupant plusieurs familles, repas pris ensemble à heure fixe, et n'offrent aucun espace privatif pour les familles. Le sommeil y est constamment perturbé par les réveils des bébés, les cauchemars des enfants et les départs matinaux des travailleurs précaires. Si le personnel parvient tant bien que mal à assurer une atmosphère conviviale et faire preuve de souplesse pour ménager des moments de répit aux résidents, les familles n'en sont pas moins soumises à des conditions de vie très rudes. Souvent contraintes de quitter les lieux en journée, elles ne passent pas pour autant leurs journées sur la voie publique, ni lors des épisodes d'hébergement, ni lorsqu'elles sont plus littéralement à la rue. Toutes les familles rencontrées pendant l'enquête fréquentent les accueils de jour dédiés aux familles⁸, dont le nombre est passé de 2 à 4 au cours de l'hiver. Selon les restrictions d'accueil et les jours de fermeture, elles doivent souvent naviguer entre eux et les combiner avec d'autres lieux de ressources et de repli. Après des nuits aux destinations imprévisibles, au gré des orientations du 115 dans toute l'Île-de-France et des accès précaires aux solutions de fortune les nuits sans orientation, les associations d'aide aux familles, en premier lieu les ESI (Espaces solidarité insertion) Familles constituent les seuls points de chute stables sur lesquels les familles, sous réserve des restrictions mentionnées, peuvent s'appuyer quotidiennement. C'est pourquoi elles n'hésitent pas à s'y rendre, même si cela implique parfois de longs trajets avec enfants et bagages. Débordés, parfois détournés de leur mission initiale, les accueils de jour font ce qu'ils peuvent pour répondre aux besoins des familles à la rue ou en hébergement précaire. Face à l'extension des périodes de rue, ils étendent leurs services aux prestations de bien-être pour offrir une "mise à l'abri psychologique"⁹ à défaut d'une mise à l'abri tout court.

⁸ Les 16 avec lesquels nous avons mené des entretiens, et toutes celles avec lesquelles nous avons discuté lors de nos observations *in situ*.

⁹ Echanges avec l'équipe de l'ESI Georges Pitard, Paris 15^e, le 14 février 2020.

4. D'abris de fortune en hébergements précaires : le labeur de la survie

Pour les familles qui se sont vues fréquemment refuser un hébergement faute de places disponibles au cours de l'hiver 2019-20, l'expérience de la rue se décline en parcours heurtés entre périodes sans solution institutionnelle et hébergements précaires et de courte durée. Comme le laisse supposer l'écart entre le nombre de familles concernées par les demandes d'hébergement, en léger recul par rapport à l'an passé, et le nombre de demandes auxquelles le 115 ne peut donner une suite favorable, en forte augmentation, le temps d'attente entre la première demande d'hébergement et l'obtention d'un hébergement s'est allongé¹⁰. Dans l'intervalle, les familles doivent donc combiner plusieurs solutions pour répondre aux besoins de chacun de ses membres, et enchaîner des pratiques de débrouille qui prennent des allures de "labeur" (Hopper, 2003) : un effort visant la subsistance, devant être recommencé jour après jour, sans investissement possible.

Dans un contexte où la continuité d'hébergement ne peut plus être assurée, en tout cas dans les premiers temps de prise en charge, les familles doivent ainsi sillonner l'Île-de-France pour rejoindre les hébergements successifs qui leur sont proposés, et trouver dans l'intervalle des solutions pour passer la nuit, par leurs propres moyens, sans avoir pu anticiper la date à laquelle le retour à la rue allait se produire. En plus des ruptures d'hébergement, les conditions même d'hébergement des établissements tels que les LIMA¹¹ et certains lieux qui ont ouvert cet hiver, comme les Halte Familles, ne protègent les familles de la rue que de façon précaire. Les journées de rotation, tous les lundi et tous les jeudi à la Halte Familles Trousseau, tous les lundi à la Halte Banque de France, tous les trois jours au LIMA 5, sont des journées d'angoisse pour les familles, dans l'attente d'un sms leur notifiant leur nouvelle orientation ou son absence. Au cours de ces journées, les familles de Trousseau doivent entièrement vider les chambres : nouveaux nés, enfants malades, femmes enceintes, se retrouvent ainsi à la rue avec l'ensemble de leurs affaires personnelles.

Pour rendre la situation vivable, les équipes procèdent parfois à des aménagements par rapport au cadre institutionnel, en augmentant l'amplitude horaire ou en accueillant des familles non inscrites. Malgré des arrangements locaux, les familles hébergées dans ces dispositifs, qui souvent naviguent de l'un à l'autre sans accéder rapidement à une orientation plus stable, et sont considérées de ce fait comme "*familles bloquantes*"¹² par les gestionnaires de l'hébergement, connaissent des parcours chaotiques entre des mises à l'abri temporaires et précaires et des séjours à la rue.

En suivant le parcours quotidien des familles dans la ville, on constate une polarité entre des lieux fréquentés par toutes les familles et qui font partie des dispositifs d'urgence réservés aux familles et des lieux répondant à des besoins spécifiques et/ou intégrés dans des stratégies de survie liées aux parcours individuels. Dans les deux cas, les lieux sont investis pour répondre à des besoins, ne serait-ce que celui de devoir être quelque part en attendant une place pour la nuit, et les familles passent beaucoup de temps à se rendre quotidiennement de lieu en lieu en fonction des besoins et des possibilités d'accès. Assurer sa subsistance et celle de ses enfants, préserver autant que possible ces

¹⁰ Et d'autant plus longue que malgré tous les efforts et l'implication des équipes chargées d'orienter les demandeurs, les ratés des premiers hébergements se multiplient : sms non reçu ou trop tard pour se rendre dans un hébergement souvent éloigné, typologie de la chambre et composition familiale incompatible, etc. Être à la rue pour ces familles en demande d'hébergement au 115 est donc une condition qui peut avoir commencé bien avant l'appel au 115 de Paris, être expérimenté dans les interstices des hébergements chez des tiers, dans les ratés des premières orientations du 115, et se prolonger après les premiers hébergements réussis.

¹¹ Lieux de mise à l'abri, ouverts par la mairie de Paris à partir de 2016, pour héberger les familles pour de courtes durées en attente d'une place d'hébergement plus pérenne.

¹² Entretien avec Sébastien Maurais au CHU Brantôme, Paris 1er, le 10 janvier 2020, 8h30.

derniers, en s'assurant notamment qu'ils suivent leur scolarité, deviennent les activités organisatrices du quotidien. A défaut de pouvoir développer des habitudes de quartier, tant elles sont vouées à la mobilité et tant certaines ressources sont inégalement distribuées, les familles n'hésitent à faire de longs trajets pour accéder à des ressources et services, surtout quand celles-ci sont concentrées en un lieu : un centre social en Essonne pour certains, une église évangélique pour d'autres, peut apporter des ressources matérielles, des échanges de service, des activités culturelles gratuites, et un réconfort moral.

La satisfaction des besoins de tous les membres de la famille exige donc une forte mobilité quotidienne et des emplois du temps compliqués, notamment quand les enfants sont scolarisés dans des écoles différentes et qu'il faut récupérer des denrées et faire des démarches à droite à gauche pendant le temps scolaire. Obligations scolaires, consultations médicales, recherche de travail, règlement de la situation administrative, démarches pour l'obtention d'une couverture sociale, quête de denrées alimentaires, de lait et de couches pour les bébés, de vêtements, de matériel médical, trajets vers et depuis des hébergements dispersés : tout concourt à multiplier les allers et venues des familles sans abri sur le territoire parisien, entravées par le poids des bagages, qui comprend les affaires personnelles de chacun mais aussi le matériel scolaire des enfants, le matériel de soins des bébés. Cela conduit certains à renoncer certains jours à se rendre dans les lieux d'assistance où ils trouveraient pourtant des ressources indispensables, et privilégier des lieux proches d'où ils se trouvent, même si ces espaces ne sont pas destinés à les accueillir aussi longtemps et ne peuvent leur offrir qu'une chaise pour y passer la journée – rester dans les couloirs du service social de Necker en sortant de la Loge, ou s'asseoir toute la journée à la PMI proche de la Halte Familles Banque de France, par exemple. Selon les situations individuelles, des arbitrages se font entre des déplacements énergivores pour s'assurer un bon accès aux ressources, et des maintiens à proximité du refuge du moment, au prix de restrictions dans la satisfaction des besoins et des capacités d'action.

Si l'on remarque donc peu les familles sans abri dans les rues parisiennes, c'est avant tout parce qu'elles s'affairent incognito à résoudre les problèmes qu'elles rencontrent. Même lorsqu'elles ont des creux dans leur emploi du temps, elles se protègent des risques d'une présence trop statique dans l'espace public en allant de magasin en magasin ou en effectuant des trajets en bus, sans destination précise mais pour "*perdre le temps*"¹³. Noyées dans le flot des passants, les familles sans abri sont pourtant bien présentes en divers points de la capitale, prises dans des circulations à géométrie variable et devant accomplir chaque jour l'ensemble des étapes nécessaires à la survie de tous ses membres.

Conclusion

Au cours de l'hiver 2019-2020, les acteurs et le dispositif de veille sociale dans son ensemble sont sous tension. L'offre d'hébergement n'arrive plus à faire face au nombre de demandes qui n'a jamais été aussi fort. Pour autant, au cours de cet hiver, le nombre de familles en attente d'hébergement n'est pas plus élevé que le précédent. La multiplication des sollicitations au 115 provient d'une très forte répétition des appels : les familles appellent pour renouveler leurs demandes d'hébergement. Le manque de place conduit les acteurs à classer les familles selon des critères de vulnérabilité pour raccourcir le temps d'attente de certaines jugées plus prioritaires que d'autre. La période d'attente

¹³ Extrait d'entretien avec Suzanne, 29 ans, mère d'une fille de 3 semaines, à la Halte Familles de l'hôpital Trousseau, le 22 janvier 2020, 10h, Paris 12^e.

pour un hébergement stable se trouve entrecoupée par des séjours courts, les familles alternant alors entre quelques nuits en hébergement et des temps de rue. Les familles circulent alors entre une multiplicité d'espaces où elles trouvent où s'abriter, où se reposer et répondre à des besoins de première nécessité, fortement définis par ceux des enfants. Les familles sont contraintes de vivre au jour le jour et trouvent peu de répit dans des hébergements de courte durée qui s'apparentent aux solutions mises en place dans les années 1980 pour les hommes isolés. Elles doivent développer des stratégies de survie qui les obligent à d'importantes mobilités quotidiennes. On perçoit ici une extension inquiétante du domaine de la survie aux familles défavorisées.

Amandine Lebugle et Odile Macchi, juillet 2020

Bibliographie

Andriamanisa et al., *Enquête de la coordination des maraudes*, Observatoire du Samusocial de Paris, à paraître.

APUR, 2019, *Les personnes en situation de rue à Paris la nuit du 7-8 février 2019 : analyses des données issues du décompte de la 2^e édition de la nuit de la solidarité, étude*, Paris, 89 p.

Coutant Isabelle, 2018, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, Seuil, 222 p.

Guyavarch Emmanuelle et Garcin Elsa, 2014a, Publics hébergés par le 115 de Paris : une forte progression des familles, *Informations sociales 2014/2* (n° 182), pp. 142-149.

Guyavarch Emmanuelle, Le Méner Erwan, Stéphanie Vandentorren Stéphanie (dir.), 2014b, Enfants et familles sans logement personnel en Ile-de-France, 2014, p. 119-120, Observatoire du Samusocial de Paris, 359 p.

Hopper Kim, 2003, *Reckoning with Homelessness*, Cornell University Press, 271 p.

Joseph Isaac, 1999, *Villes en gare*, Ed. de l'Aube.

Le Méner Erwan, 2013, L'hôtellerie sociale : un nouveau marché de la misère ? Le cas de l'Île-de-France, *Politiques sociales et familiales*, n°114. Logement : enjeux d'actualité, pp. 7-18.

Macchi Odile, Les sans-abri présents dans le métro parisien. Parcours, usages, interactions. Observatoire du Samusocial de Paris, 2019.

Marpasat Maryse, 1999, Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri, *Population*, 54^e année, n°6, pp. 885-932.